



Concours photos : COUP DE CŒUR DANS MON MILIEU NATUREL

- Ce concours s'adresse aux propriétaires de milieux naturels en Haute-Yamaska et à leurs proches : faites-nous connaître les beautés de votre propriété : paysages, faune, flore, etc.
- Les photos soumises (limite de trois par propriétaire) doivent être en format JPEG, avec une bonne résolution.
- Les critères de la photo gagnante seront :
 - L'originalité et la pertinence du sujet face à la conservation (75%).
 - La qualité technique de la photo (composition, mise au point, exposition) (25%).
- La date limite est le 15 avril 2019 et le ou la gagnante sera annoncé au Jour de la Terre, le 22 avril 2019.
- Le ou la gagnante se méritera un certificat-cadeau de 50\$ de la boutique la Bernache du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, à Granby.
- Les personnes qui soumettent une ou des photos doivent remplir le formulaire d'autorisation ci-dessous pour chacune des photos soumises.

Formulaire d'autorisation

Je _____ (propriétaire d'un milieu naturel en Haute-Yamaska) autorise la Fondation SÉTHY à utiliser la ou les photos que je soumetts dans le cadre de ce concours, à toutes fins de promotion de la conservation des milieux naturels, sans limite de temps et de médias.

Je certifie que cette ou ces photos ont été prises sur ma propriété.

J'accepte que la Fondation SÉTHY indique les informations suivantes avec la ou les photos soumises, selon les circonstances de diffusion (complétez svp) :

Nom du ou de la propriétaire du milieu naturel : _____

Municipalité : _____

La description de la photo :

Auteur de la photo : _____

Année de la prise de photo : _____

Signature du ou de la propriétaire du milieu naturel : _____

Date : _____

La Fondation SÉTHY s'engage à ne pas indiquer le ou les lieux précis des photos soumises.

Signature d'un-e responsable de la Fondation SÉTHY: _____ Date : _____